

# DAS2

## Notice mise à jour adresses

27.02.2024



[Tapez ici]

# Table des matières

Paramétrage des adresses (pour le fichier électronique) .....	2
Signalétique société .....	2
Signalétique fournisseurs .....	5
Annexe .....	7

# Paramétrage des adresses (pour le fichier électronique)

L'émission de la DAS2 électronique nécessite un certain nombre de paramétrages à mettre en place au niveau des adresses.

Pour cette raison, ce document indique sous quelle forme les données doivent être enregistrées dans la solution afin de respecter le format électronique de la DAS2.

## Signalétique société

- Onglet Société
  - Indiquer le code SIRET dans le champ réservé à cet effet
  - Indiquer le code APE sur 5 caractères dans le champ « Réf. Employeur »
  - Indiquer l'activité de l'entreprise dans le champ « Nom taxe bureau » sur 40 caractères maximum

FR Valeurs Attribut x FR Signalétique Société x

Société Utilisateurs

Nouveau lien Organiser les liens

1 - Société 2 - Adresse 3 - Création 4 - Liaisons 5 - Compte 6 - Devise 7 - TVA lat.

Société FR Agresso Demo France

Pays France FR

Commune 92

RCS 913EZ

N° Décl TVA FR12345678

SIRET 12356894100056

Nom taxe du bureau EDITEUR SYSTEME INFORMATIQUE

Département

En-tête Edition Agresso demo France

En-tête Ecran Agresso demo France

Dem MAJ 15/01/2024 11:00:50 Utilisateur SYSFR

Signalétique Société

Société Informations de contact Configuration Comptabilité Devise TVA

Recherche FR

Agresso Demo France

ID de la société FR

Nom de la société\* Agresso Demo France

Détails de l'entreprise

Pays\* France

Ville 92

FR 92

Numéro d'enregistrement de la TVA FR12345678

N° d'enregistrement de la société 12356894100056

Nom taxe du bureau EDITEUR SYSTEME INFORMATIQUE

Département

En-tête de rapport Agresso demo France

En-tête Ecran Agresso demo France

RCS 913EZ

Mis à jour par SYSFR, 15/01/2024 11:00:50

- Onglet Adresse

Il est conseillé de créer une adresse de type DAS2 (séquence 0).

En effet, si l'adresse type DAS2 n'est pas créée, le traitement ira chercher l'adresse générale (séquence 0) pour alimenter le fichier magnétique. Dans ce cas, il est peu probable que les informations indiquées dans l'adresse générale soient au format attendu par l'administration fiscale.

A compter des campagnes déclaratives 2024 (revenus 2023), suite à la mise en place d'une nouvelle application de codification des adresses au sein du système informatique de la DGFIP, il est demandé aux déclarants d'utiliser pour les adresses un format dit structuré.

FR Signalétique Société x FR Adresse x

Nouveau lien Organiser les liens

1 - Adresse 2 - Téléphone 3 - Courrier électronique

**Société : FR, Agresso Demo France**

Type  N'Séq

Contact/Adres

Poste

Pays

Adresse

Ville

Région

Code postal

Code Barre

Dern MAJ **21/02/2024 14:19:40** Utilisateur **SYSFR**

Signalétique Société

Société Informations de contact Configuration Comptabilité Devise TVA

Recherche   
Agresso Demo France

<input type="checkbox"/>	Type Adresse	Rue	Ville	Région	Code postal	Contact/Adresse
<input type="checkbox"/>	Générale	21-23 rue de la Vienne	MONTROU...	92	92120	
<input checked="" type="checkbox"/>	DAS2	0012 PL des Reflets Esplanade de La Défense LA DEFENSE	COURBEV...	92026	92400	DECLARANT Pierre

Ajouter Supprimer

Détails de l'adresse

<p><b>Adresse</b></p> <p>Type Adresse <input type="text" value="DAS2"/></p> <p>Rue <input type="text" value="0012 PL des Reflets Esplanade de La Défense LA DEFENSE"/></p> <p>Pays* <input type="text" value="France"/></p> <p>Code postal <input type="text" value="92400"/></p> <p>Ville <input type="text" value="COURBEVOIE"/></p> <p>Région <input type="text" value="92026"/></p>	<p><b>Numéros de téléphone</b></p> <p>Téléphone <input type="text" value="0147898823"/></p> <p>Fax <input type="text"/></p> <p>Mobile <input type="text"/></p> <p>Téléphone 2 <input type="text"/></p> <p>Privé <input type="text"/></p>	<p><b>Messagerie électronique et site Web</b></p> <p>Courrier électronique <input type="text" value="pierre.declarant@unit4.com"/></p> <p>CC courrier élec. <input type="text"/></p> <p>URL <input type="text"/></p>
<p><b>EAN (European Article Numbering)</b></p> <p>Code Barre <input type="text"/></p>	<p><b>Contact</b></p> <p>Nom <input type="text" value="DECLARANT Pierre"/></p> <p>Poste <input type="text" value="Directeur admin et Fi"/></p>	

Pour éviter tout rejet du fichier, il faut impérativement respecter le format suivant :

### 1<sup>ère</sup> ligne adresse

Positions	Possibilités	Informations
1 à 4		N° de voie cadré à droite avec des caractères à zéro dans les positions non occupées. Ex : 0012 S'il n'y a pas de numéro la zone est remplie par des zéros S'il y a plusieurs numéros séparés par « et » ou « à » n'indiquer que le plus petit
5		Indice de répétition du n° de voie. B, T, Q, C, pour Bis, Ter, Quater, ou [espace]
6		1 caractère [espace]
7 à 32	7 à 10	L'abréviation du type de voie obligatoirement sur 4 caractères cadré à gauche. Si l'abréviation fait moins de 4 caractères elle doit être complétée par des espaces afin d'obtenir la longueur de 4 <b>Attention</b> seuls les codes nature de voie figurant dans <a href="#">l'annexe</a> (Répertoire Fantoir) peuvent être utilisés
	11	1 caractère [espace] même si l'abréviation type de voie comporte déjà des espaces
	12 à 32	Le nom de la voie sans complément d'adresse. Les lieux dits lorsqu'il n'y a pas de libellé de voie (Sinon sur la seconde ligne adresse comme complément d'adresse) Si le libellé de la voie dépasse le nombre de caractères autorisés, il est nécessaire de le réduire par la gauche, <b>le dernier mot du nom de la voie ne devant jamais être tronqué</b>

### 2<sup>ème</sup> ligne adresse :

Zone correspondant au complément d'adresse, sur 32 caractères, cadrée à gauche.

Cette zone ne doit être utilisée que pour l'indication d'éléments complémentaires de distribution.

Par exemple : Escalier 5, Bâtiment E, Résidence, lieu-dit (dans le cas où la voie est servie).  
Laisser la ligne à blanc dans le cas d'absence d'information.

#### 4ème ligne adresse :

Indiquer le nom de la commune, si elle est différente du libellé du bureau distributeur, sur 26 caractères, cadrée à gauche

- Ville : Zone obligatoire. Libellé du bureau distributeur en majuscules, sur 26 caractères, cadré à gauche.
- Région : Code Insee de la commune sur 5 caractères. Si inconnu, indiquer 00000
- Code postal : Zone obligatoire. Code postal sur 5 caractères numériques.

#### ● Onglet Téléphone ou cadre Num Téléphone

The screenshot shows a software window titled 'Signalétique Société' and 'Adresse'. It has tabs for '1 - Adresse', '2 - Téléphone', and '3 - Courrier électronique'. The '2 - Téléphone' tab is active. The form contains the following fields: 'Type' (DAS2), 'N°Séq' (0), 'Téléphone' (0147895623), 'Fax' (SIRET N-1), 'Télex', 'Mobile', 'Pager', 'Privé', and 'Assistant'.

- Téléphone : Numéro de téléphone du responsable
- Fax : Si votre numéro de SIRET a changé depuis la déclaration précédente, vous devrez indiquer à cet endroit, l'ancien numéro de SIRET.

#### ● Onglet Courrier électronique ou cadre Messagerie électronique

The screenshot shows the same software window as above, but with the '3 - Courrier électronique' tab active. The form contains the following fields: 'Type' (DAS2), 'N°Séq' (0), and 'URL' (pierre.declarant@unit4.com). There are also buttons for 'A...' and 'Cc...'.

- Courrier électronique : Adresse de messagerie du responsable

## Signalétique fournisseurs

L'enregistrement 210 du fichier déclaratif, distingue les personnes morales des personnes physiques, l'option de paramétrage suivant doit être retenue :

S'il s'agit d'une personne morale : Le code SIRET doit être renseigné, le Nom- Prénom (Contact/Adresse de l'onglet adresse) doit être vide  
S'il s'agit d'une personne physique : Le code SIRET peut être renseigné s'il est connu, le Nom-prénom (Contact/Adresse de l'onglet adresse) doit être renseigné.

- Onglet Fournisseur
  - Indiquer la raison sociale dans le libellé fournisseur
  - Indiquer le code SIRET dans le champ réservé à cet effet

- Onglet Adresse

Il est conseillé de créer une adresse de type DAS2 (séquence 0). En effet, si l'adresse type DAS2 n'est pas créée, le traitement ira chercher, pour alimenter le fichier magnétique, l'adresse générale (séquence 0). Dans ce cas, les informations indiquées dans l'adresse générale ne seront pas au format attendu.

The screenshot shows the 'Fournisseurs' application interface. At the top, there are navigation tabs: 'Brouillon', 'Statistiques', 'Destinataire du paiement', 'Filtre de sortie', 'Montrer le schéma du Workflow', and 'Champs en attente d'appr'. Below this, there are links for 'Nouveau lien' and 'Organiser les liens'. A breadcrumb trail shows '1 - Fournisseur', '2 - Adresse', '3 - Facture', '4 - Règlement', and '5 - Relation'. The current view is for 'Fournisseur 7' with the name 'Philibert et associés'. Below this, a table lists the addresses for 'Fournid : 7. Philibert et associés'.

	Type	Contact/Adresse	#	Téléphone	Adresse	Ville	Région
1	Générale		0		178 Boulevard Grand Pierre	Paris	
2	DAS2	Philibert Maryse	0	0142569966	0178 BLD Grand Pierre	Paris	75117

Below the table, there are tabs for 'Fournisseur', 'Informations de contact', 'Facture', 'Adresse Règlement', 'Liaisons', and 'Aperçu de l'action'. The 'Fournisseur' tab is active, showing a search field with '7' and 'Philibert et associés'. Below this, the 'Adresse' section shows a table with columns for 'Type Adresse', 'Rue', 'Ville', 'Région', 'Code postal', and 'Contact/Adresse'. The table has two rows: 'Générale' and 'DAS2'. The 'DAS2' row is selected, showing '0178 BLD Grand Pierre', 'Paris', '75117', '75117', and 'Philibert Maryse'. There are 'Ajouter' and 'Supprimer' buttons below the table, and a 'Détails de l'adresse' section below that.

Il faut impérativement respecter le format suivant pour renseigner l'adresse :

- Contact adresse : Cette zone ne sera renseignée que si le fournisseur est une personne physique. Nom (maximum 30 caractères), suivi d'un [espace], suivi du prénom du responsable (maximum 19 caractères).
- Poste : Poste occupé par le bénéficiaire
- Adresse : **Identique au paramétrage de l'adresse signalétique société**
- Ville : Zone obligatoire. Libellé du bureau distributeur en majuscules, sur 26 caractères, cadré à gauche.
  - Les noms des villes doivent respecter un certain formalisme pour être reconnus. Ainsi, VILLEFRANCHE / SAONE ne sera pas reconnu. VILLEFRANCHESUR-SAONE est la référence et de manière générale les noms composés doivent être saisis avec des TIRETS (NOM-DE-VILLE).
  - Le CEDEX est souvent paramétré après le nom de ville dans les fiches fournisseurs. Le CEDEX est retiré dans le fichier 210. Attention : Ne sont pas distingués du fait du retrait des Articles pour faire la reconnaissance des Villes dans la table INSEE. VERGNE(17464) LA VERGNE(17465) BREUIL(51086) LE BREUIL(51085)
- Région : Code Insee de la commune sur 5 caractères. Si vous ne connaissez pas le code, laissez le champ à vide.

- Si ce champ n'est pas configuré, une table de correspondance VILLE-INSEE ou PAYS-INSEE alimente automatiquement le code INSEE dans l'enregistrement 210. Si la ville ou le pays ne sont pas référencés dans la table de correspondance, la valeur 00000 est retenue pour la transmission
- Code postal : Zone obligatoire. Code postal sur 5 caractères numériques. Les codes postaux 2A et 2B ne sont pas admis pour les départements de Corse. La base officielle des codes postaux français est disponible à l'adresse suivante : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/base-officielle-des-codes-postaux/>

## Annexe

Répertoire Fantoir pour alimenter la nature de voie qui doit être sur 4 caractères en fonction de la liste ci-dessous. Lorsque le code nature de voie comporte moins de 4 caractères, il doit être complété d'un nombre suffisant de caractères espace pour former une séquence de 4 caractères.

Nature de voie	Code	Nature de voie	Code	Nature de voie	Code
Aérodrome	AER	Ecluse	ECL	Plan	PLAN
Agglomération	AGL	Embranchement	EMBR	Plateau	PLT
Aire	AIRE	Enclave	ENV	Pointe	PNT
Allée	ALL	Enclos	ENC	Pont	PONT
Ancien chemin	ACH	Escalier	ESC	Port	PORT
Ancienne route	ART	Espace	ESPA	Porte	PTE
Angle	ANGL	Esplanade	ESP	Portique	PORQ
Arcade	ARC	Etang	ETNG	Poste	POST
Autoroute	AUT	Faubourg	FG	Poterne	POT
Avenue	AV	Ferme	FRM	Promenade	PROM
Barrière	BRE	Fontaine	FON	Quai	QUAI
Base	BASE	Fort	FORT	Quartier	QUA
Bassin	BSN	Fossé	FOS	Raccourci	RAC
Berge	BER	Galerie	GAL	Rampe	RPE
Bord	BORD	Gare	GARE	Ravine	RVE



Nature de voie	Code	Nature de voie	Code	Nature de voie	Code
Boulevard	BD	Grand boulevard	GBD	Rempart	REM
Bourg	BRG	Grans place	GPL	Résidence	RES
Bretelle d'autoroute	BRTL	Grande rue	GR	Rive	RIVE
Calle	CALL	Grève	GREV	Rocade	ROC
Camin	CAMI	Habitation	HAB	Rond-point	RPT
Camp	CAMP	Halage	HLG	Rotonde	RTD
Amping	CPG	Halle	HLE	Route	RTE
Canal	CAN	Hameau	HAM	Route départementale	D
Carrefour	CAR	HLM	HLM	Route nationale	N
Carriera	CAE	Ile	ILE	Rue	RUE
Carrière	CARE	Ilot	ILOT	Ruelle	RLE
Caserne	CASR	Impasse	IMP	Ruellette	RULT
Centre	CTRE	Jardin	JARD	Ruette	RUET
Châlet	CHL	Jetée	JTE	Ruisseau	RUIS
Champ	CHP	Lac	LAC	Sas	SAS
Chasse	CHA	Levéé	LEVE	Sentier	SEN
Château	CHT	Llces	LICE	Square	SQ
Chaussée	CHS	Ligne	LIGN	Stade	STDE
Chemin	CHE	Lotissement	LOT	Terrasse	TSSE
Chemin communal	CC	Mail	MAIL	Terreplein	TPL
Chemin départemental	CD	Maison	MAIS	Tertre	TRT
Chemin forestier	CF	Marche	MAR	Tour	TOUR
Chemin rural	CR	Marina	MRN	Traverse	TRA

Nature de voie	Code	Nature de voie	Code	Nature de voie	Code
Chemin vicinal	CHV	Mas	MAS	Tunnel	TUN
Cheminement	CHEM	Montée	MTE	Val	VAL
Cité	CITE	Nouvelle route	NTE	Vallon	VALL
Clos	CLOS	Parc	PARC	Venelle	VEN
Coin	COIN	Parking	PKG	Via	VIA
Col	COL	Parvis	PRV	Viaduc	VIAD
Contour	CTR	Passage	PAS	Vielle route	VTE
Corniche	COR	Passe	PASS	Vieux chemin	VCHE
Coron	CORO	Passerelle	PLE	Villa	VLA
Côte	COTE	Petit chemin	PCH	Village	VGE
Couloir	CLR	Petite allée	PTA	Ville	VIL
Cour	COUR	Petite avenue	PAE	Voie	VOIE
Cours	CRS	Petite route	PRT	Voie communale	VC
Coursive	CIVE	Petite rue	PTR	Voirie	VOIR
Croix	CRX	Phare	PHAR	Voute	VOUT
Darse	DARS	Plste	PIST	Voyeul	VOY
Descente	DSC	Placa	PLA	Zone	ZONE
Déviation	DEVI	Place	PL	Zone artisanale	ZA
Digue	DIG	Placette	PTTE	Zone d'aménagement concerté	ZAC
Domaine	DOM	Placis	PLCI	Zone d'aménagement différé	ZAD
Draille	DOM	Plage	PLAG	Zone industrielle	ZI
Ecart	ECA	Plaine	PLN	Zone à urbaniser en priorité	ZUP